

le journal

Fédération FO de la métallurgie

L'efficacité réformatrice

FO
Métall

www.fo-metaux.org



Airbus Group

le rempart FO contre les inquiétudes

Les métallos du groupe aéronautique se sont retrouvés pour une assemblée générale autour de la gouvernance d'Airbus Group et des enjeux syndicaux au sein de l'entité pour notre organisation.



FagorBrandt - p. 6
L'entreprise enfin sauvée!

Zodiac Seat France - p. 18
FO au sommet

IndustriALL Europe - p. 20
Remettre l'industrie en marche

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,53 euros

SMIC brut mensuel : 1445,38 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 129 euros par mois

(pour l'année 2014 : 37 548 euros)

Coût de la vie :

+0,4 % en mars (+0,5 % hors tabac);

+0,6 % en glissement sur les 12 derniers mois (+ 0,5 % hors tabac).

Chômeurs : 3 349 300

(catégorie A, publiés le 25 avril 2014)

Indice de référence des loyers :

125 (1^{er} trimestre 2014).

Taux d'intérêt (22 avril) :

0,22% au jour le jour.

3 Editorial

4 L'événement

Assemblée générale Airbus Group :
le rempart FO contre les inquiétudes

4-11

6 Actualité sociale

FagorBrandt sauvé !

14

7 Actualité syndicale

ArcelorMittal Basse-Indre : tous aux urnes !

15

L'USM des Alpes-Maritimes au top

16

USM de la Haute-Marne : efforts payants

16

L'USM du Nord : un fort dynamisme

17

Nexans : cap sur les élections

17

Zodiac Seat France : FO au sommet

18

Embellie pour Eramet

18

Renault Choisy-le-Roi : la relève

19

Nouvelle contre-réforme des retraites 2013

19

18 Infos

Remettre l'industrie en marche

20

21 Vos droits

Comité d'entreprise : faites vos comptes !

21

22 Jeux

Des Métaux et des mots

22



Et toujours
l'information
en ligne sur...
www.fo-metiaux.com



Lettre ouverte à M. Gattaz

le pacte de responsabilité, ça c'est le gros danger. » M. Gattaz, depuis plusieurs années et plus particulièrement lors des deux dernières, vous insistez lourdement sur

M. Gattaz, vous, le président des patrons, au fil de vos interventions, revendications, déclarations et conférences de presse, nous nous demandons si vous vivez dans le monde réel. Dans tous les cas, vous vivez dans le vôtre en rêvant d'un pays sans foi ni loi, en quelque sorte dans une jungle où l'emporte la loi du plus riche. Un pays sans Code du travail, sans charges, sans système de protection sociale et avec des salaires au rabais. Votre dernière déclaration médiatique, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase et, à notre humble avis, ce n'est pas votre dernière « boulette ». Si nous pouvons appeler cela une « boulette », car étant donné vos exigences envers les gouvernements, vos choix sont clairs.

M. Gattaz, vous continuez à persister dans l'absurde. Alors, chiche ! Après votre conférence de presse du 15 avril et votre proposition de diminuer le SMIC pour les publics éloignés de l'emploi, nous vous suggérons un SMIC symbolique à un euro qui vous rapprocherait d'un public n'ayant pas besoin de ressources pour vivre dignement. D'ailleurs, votre SMIC à vous, il est de combien M. Gattaz ? Pouvez-vous un seul instant imaginer vos proches vivre avec un SMIC au rabais qui ne leur permettrait même pas de subvenir à leurs besoins de première nécessité ? Est-ce que cela peut d'ailleurs vous toucher ? Nous n'en sommes pas convaincus. Vous savez, de nos jours, dans le monde réel où nous vivons, la misère s'installe fortement et les salariés au SMIC ont du mal à joindre les deux bouts. Mais ce n'est pas votre cas.

M. Gattaz, une autre de vos sorties intempestives ne nous a pas non plus échappé : sur la nécessité de pratiquer la modération salariale. Vous avez en effet déclaré : « *Il ne faudrait pas que l'augmentation des salaires des prochains mois ou des prochaines années englobe complètement la baisse du coût du travail qui a été mise en œuvre par*

la compétitivité des entreprises et face à nos arguments vous avez indiqué dans différents lieux, et plus particulièrement lorsque vous siégez au bureau du CNI, que le problème de la compétitivité n'était pas le coût du travail. Avec votre dernière déclaration, nous doutons fortement de votre sincérité et nous constatons que vous avancez petit à petit vos pions.

Dans la métallurgie, nous arrivons à négocier de bons accords de salaires. Mais nous sentons tout de même votre empreinte ou vos consignes sur la modération salariale. Si vous, M. Gattaz, vous persistez ou si certains employeurs de la métallurgie vous suivent dans cette voie suicidaire, vous risquez, tout comme les dirigeants de ce pays aux élections municipales, de prendre une claque. Avec votre comportement, il ne faut pas s'étonner de la montée des extrêmes qui profitent du ras-le-bol qui s'exprime, non pas pour le moment dans la rue, mais dans les urnes !

Mme Parisot, l'ancienne présidente du Medef, a eu raison de déclarer que le fait de proposer un salaire en dessous du SMIC s'apparentait à « une logique esclavagiste ». Alors, M. Gattaz, prenez-en de la graine et laissez-nous du grain à moudre pour que les salariés qui font la richesse des entreprises puissent, quel que soit leur niveau de salaire, être récompensés par des augmentations leur permettant de vivre dignement du fruit de leur travail. Dans tous les cas, nous sommes fermement opposés à la politique patronale et gouvernementale qui consiste à privilégier les salaires bas, alors que ceux qui s'accordent des salaires indécents ne se formalisent pas de recevoir des dividendes dépassant de loin tous les pourcentages d'augmentation de salaire accordés dans les entreprises.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP : 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Assemblée générale FO Airbus Group Le rempart FO contre les inquiétudes

Frédéric Homez :

« Maintenir nos efforts »

L'intervention du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie a permis de revenir sur l'actualité nationale et la situation économique et sociale en France. Frédéric Homez a rappelé que, depuis le début de la crise et face aux politiques d'austérité, notre organisation a toujours défendu, bien souvent seule, la même ligne : celle de l'emploi et de la croissance. « Les pouvoirs publics suivent les positions du patronat, qui ne se mouille pas beaucoup en promettant des créations d'emplois déjà prévues », a-t-il expliqué avant de poursuivre sur le Pacte de responsabilité « qui n'offre que du réchauffé et des allègements de charges sans aucune contrepartie pour les entreprises, ce qui est inacceptable pour FO ». Alors que la sanction infligée par les Françaises et les Français lors des municipales ne semble pas avoir été entendue, il faut plus que jamais continuer de faire vivre la politique contractuelle, la seule à apporter de vraies garanties aux salariés. Le mécontentement s'était déjà exprimé lors de la journée de mobilisation du 18 mars. « Mais attention à la suite, a prévenu Frédéric Homez, si nous ne voulons pas être

classés dans le camp de la contestation systématique. Faire vivre notre réformisme demandera de mieux expliquer ce qu'il est. »

Au plan industriel, le secrétaire général s'est félicité que, sur les 34 projets présentés par le gouvernement, les cinq premiers qui viennent d'être lancés dépendent directement la métallurgie. Attention cependant à ce que la production se fasse en France et y crée des emplois ; notre organisation sera vigilante sur ce sujet. Concernant Airbus Group, il a salué l'action des métallos pour la défense de l'industrie et des salariés. Abordant ensuite les négociations de branche, il a rappelé que la moitié des accords conclus dans l'industrie se rapportaient à la métallurgie, et rappelé la nécessité d'être toujours présents à la table des



Les représentants FO des sociétés d'Airbus Group se sont réunis en assemblée générale à Triel-sur-Seine (Yvelines) du 9 au 11 avril. Au terme d'une année riche de changements et de rebondissements, les participants ont évoqué de nombreux sujets, parmi lesquels la nouvelle gouvernance du groupe et sa nouvelle stratégie, la place de FO dans Airbus Group et plus largement la situation de l'aéronautique. Face aux dangers qui se profilent à l'horizon, les métallos FO seront à la hauteur !



Les échanges ont été riches et soutenus tout au long des travaux de l'assemblée générale.

négociations. Mais pour être entendus et respectés, il faut peser. Il est donc revenu sur le dossier de la représentativité et a insisté sur la priorité que constitue la création de nouvelles implantations et le développement syndical, notamment en direction des cadres. « Notre organisation progresse en termes d'implantations et d'adhérents alors que les effectifs de la métallurgie baissent, a-t-il constaté. Cela montre la qualité de notre travail collectif et l'importance de maintenir nos efforts au service des salariés et de l'industrie. »

Philippe Fraysse : **« Poursuivre notre développement »**

Le secrétaire fédéral en charge de l'aéronautique Philippe Fraysse est intervenu pour faire un point sur la santé du secteur. L'aéronautique fait toujours preuve d'une belle vitalité, la crise ne l'impacte que faiblement et sa croissance reste plus rapide que celle de l'économie mondiale. Les fondamentaux de cette industrie en font toujours un pôle d'excellence dans l'économie du pays, le premier exportateur français et la première industrie française en termes d'excédent commercial, avec un très fort taux d'investissement dans la R&D. « Les performances de l'aéronautique restent exceptionnelles, s'est réjoui Philippe. Mais nous devons rester vigilants, notamment dans le secteur de la défense, car les politiques de rigueur mises en place dans plusieurs pays européens auront des conséquences sur le niveau des commandes et des livraisons à venir. » En France, le projet de loi de programmation militaire 2014-2019 réduit ainsi les commandes pour l'ensemble des grands programmes et étale les livraisons dans le temps. Il a rappelé l'intervention de la Fédération au plus haut niveau sur ce sujet.

Philippe s'est également inquiété d'une course à la rentabilité qui risque de prendre le pas sur les stratégies industrielles dans le secteur et rappelé que pour FO la logique sociale et industrielle devait toujours prévaloir sur la logique purement financière, plaidant au passage pour le maintien en France de la production. L'action de FO, c'est aussi le travail réalisé au sein de la filière aéronautique du Conseil National de l'Indus-



trie, où notre organisation a aidé à identifier trois axes de réflexion pour préparer l'avenir de la filière : répondre à l'expansion de la demande ; se préparer à une concurrence internationale croissante ; renouveler technologiquement et commercialement les offres. Enfin, Philippe a rappelé la nécessité de continuer de peser au sein du groupe. « Pour cela, il faut poursuivre notre développement auprès des jeunes, des cadres et de l'ensemble des salariés, a-t-il conclu. C'est en étant forts que nous pourrions promouvoir notre vision industrielle et sociale pour Airbus Group. »

Yvonnick Dreno : **« Une vigilance de chaque instant »**

Le coordinateur FO Airbus Group Yvonnick Dreno est revenu sur les nombreux événements survenus depuis la dernière assemblée générale. En premier lieu, bien sûr, il a évoqué le changement dans l'actionnariat du groupe. Avec le désengagement des Etats au profit des marchés, le groupe a en effet adopté une nouvelle philosophie, que son PDG Tom Enders a réaffirmée à différentes occasions : « On doit tenir compte des attentes des actionnaires. » L'annonce du nouveau plan stratégique 2.0 à la mi-2013 est venue préciser la ligne de conduite : « Place à la pensée à court terme, à quand la stratégie industrielle ? », a expliqué Yvonnick Dreno. Là où Vision 2020 offrait une approche sociale et misait sur une complémentarité entre le civil et le militaire, rien ne compte plus à présent que de satisfaire les actionnaires. Pour notre organisation, cette stratégie 2.0 tient en trois points : changer le nom du groupe en abandonnant toute référence à l'Europe, réorganiser le tout en trois divisions (Airbus, Airbus Helicopters, Airbus Defence & Space), et surtout ce qui tient lieu de fil conducteur à l'ensemble : l'objectif de 10 % de rentabilité pour toutes les entités en 2015, même si cet étau a depuis été légèrement desserré.

Sur le plan « social », la stratégie s'est traduite par un PSE concernant 5 800 salariés, dont 1 700 en France, principalement chez Astrium et Casidian. Au passage, la direction du groupe a tenté de profiter des dispositions de la loi sur la sécurisation de l'emploi pour obtenir un accord compétitivité, une ficelle un peu grosse, que FO a su combattre et mettre en échec. Le groupe a ensuite annoncé son intention de consacrer 30 à



40% des bénéficiaires aux dividendes des actionnaires. Notre organisation a marqué son désaccord en quittant la réunion du Comité National du groupe en décembre dernier. « Autant dire qu'il va nous falloir une vigilance de chaque instant, a prévenu Yvonnick. Nous devons faire respecter nos accords, défendre une pratique contractuelle cohérente, nous battre pour une vraie politique salariale, ne pas oublier le dossier des aérostructures, mais aussi conserver notre identité et notre position majoritaire en relevant le défi de la syndicalisation des cadres. » Face à un tel programme, l'ensemble des métallos FO d'Airbus Group va devoir se mobiliser.

Les interventions des délégués



Nouvelle gouvernance, nouvelle stratégie faisant primer le financier sur l'industriel, danger planant sur la politique sociale et salariale, mouvements menaçants dans le paysage syndical du groupe... : les sujets d'inquiétude ne manquaient pas et les participants, s'ils n'ont pas manqué de les évoquer, ont exprimé leur détermination et leur combativité face aux défis qui attendent FO chez Airbus Group.



Jean-Luc Lhardy, Astrium Les Mureaux

« L'actualité de notre site, c'est le PSE qui touche Astrium. Une situation scandaleuse, ne tenant pas compte des derniers chiffres enregistrés, les meilleurs depuis notre création. Une situation in-

cohérente, les synergies annoncées avec Cassidian étant inexistantes. Une situation stupide, puisque les réductions d'effectifs devraient toucher des domaines stratégiques pour l'entreprise et compromettre notre capacité à répondre à la demande, notamment sur la sécurité informatique et Ariane 6. On nous demande tout simplement de nous faire hara-kiri. Nous sommes là pour défendre les salariés et le patrimoine social de l'entreprise, pas pour les conduire à l'abattoir. Nous n'avons donc pas signé le PSE, ni la politique salariale indigne qu'on nous a proposé. Nous ne lâcherons rien. »



Bruno Reynes, Airbus Opérations, Toulouse

« Des dangers et des conflits, nous en avons affronté. Mais jamais notre approche des relations sociales n'avait été remise en question comme maintenant, depuis que les Etats se sont désenga-

gés de la gouvernance du groupe et que le seul profit tient lieu de boussole à la direction. Aujourd'hui, c'est elle qui revendique et menace, notamment sur l'accord compétitivité, alors que nous ne connaissons aucun problème de charge. Il est temps d'en prendre conscience et de résister. Nous avons une responsabilité collective, mais pour l'assumer nous devons nous remettre en question et adopter une ligne claire. Ne nous laissons pas non plus diviser par les disparités de la politique salariale du groupe. Il faut aussi remettre la syndicalisation au cœur de notre action, car de la force de notre nombre dépend notre capacité à défendre les salariés. »



Alain Sadou, Sogerma, Rochefort

« Que devient le dossier des aérostructures ? Il n'est plus au premier plan, mais quand la direction l'évoque, ce serait plutôt hors du périmètre d'Airbus Group. Autant dire que nous sommes vigi-

lants sur ce dossier. Nos résultats sont bons, et même excellents, sans compter les records de commandes et de livraisons. En récompense, la direction veut nous proposer une politique salariale au rabais, alors que nous atteignons les sacro-saints 10 % d'EBIT, ce que nous n'acceptons pas. Pire, nos acquis et nos accords sont remis en cause, générant un climat tendu. Mais nous ne baissons pas les bras. Nos élections tombent en mai 2015. D'ici là, nous devons aller vers les cadres, de plus en plus nombreux. Ce n'est pas simple, d'autant qu'il nous faut également défendre nos positions sur le 2^e collège. »



Xavier Pesson, MBDA, Bourges

« Avec ses 5 000 salariés en France spécialisés dans le secteur des missiles, MBDA, dont Airbus Group possède 37 %, dépasse les fameux 10 % d'EBIT depuis plus de 10 ans. Nos carnets de com-

mandes nous assurent trois ans de charge, mais des incertitudes planent sur l'après 2016 car dans le secteur de la défense, les négociations peuvent s'étaler sur une dizaine d'années avant une signature de contrat. Quant aux débouchés extérieurs, rien n'est jamais simple, comme par exemple avec l'Inde, sur laquelle nous fondons des espoirs qui dépendront de la couleur politique de ses futurs dirigeants, ou avec la Russie, sur laquelle pèse une menace d'embargo qui nous impacterait fortement. La politique salariale 2014, que nous n'avons pas signé, indique une dégradation des rapports avec la direction. Il va falloir peser pour inverser la tendance. »



Patrice Petetin, DSC Airbus Helicopters

« Nos commandes ont pâti des pertes d'appareils en Mer du Nord mais retrouvent leur niveau. Néanmoins, la direction tente d'anticiper des baisses de charges et a d'ores et déjà stoppé les embauches. Un plan de transformation est dans les tuyaux. L'argumentaire n'est pas convaincant mais la machine est en marche et on ne sait pas où elle s'arrêtera. Pour le moment peu de postes sont touchés mais nous craignons un PSE dans les années à venir. Les accidents augmentent car l'entreprise tire trop sur la corde, le climat est

mauvais, les salariés sont inquiets et nous devons les défendre. Si la politique salariale 2014 a été décevante au vu de nos résultats, nous continuons à négocier dans tous les domaines et essayons de maintenir les acquis pour les salariés. Nous sentons venir des discussions sur le coût du travail. »



Noël Bellengier, Aérolia, Méaulte

« Notre site continue de grandir et FO y est largement majoritaire. Les commandes continuent de battre des records mais face au volume de travail que cela représente, des embauches sont nécessaires, de même que des investissements afin de préserver nos conditions de travail et notre équilibre social. Le schéma directeur promis est enfin en marche, avec de nouvelles surfaces de production et de nouveaux outillages pour faire face à la montée en cadence de l'A320 et de l'A350. Le dossier Industrielab s'ouvrira

en 2015 et FO se félicite de voir avancer ce projet primordial pour notre avenir. Nous revendiquons une politique salariale à la hauteur de nos résultats et nous nous préparons à nos élections en juin autour des valeurs qui ont fait notre succès : celles de FO. »



Philippe Terme, Astrium, Toulouse

« Alors que 2013 a été pour nous une année de résultats historiques, nous nous retrouvons à nous battre pour sauvegarder les emplois et les compétences face à une direction qui méprise des salariés ayant tout donné à l'entreprise. C'est inacceptable pour FO, qui est entré en résistance là où d'autres collaborent volontiers à ce plan qui vise à enrichir une minorité. Il faut dire stop maintenant car la suite sera pire. C'est l'existence et la pérennité de l'entreprise qui est menacée par cette logique de profit. Rien ne vient justifier ce PSE,

il n'y a donc pour nous rien à négocier ! Quant à la politique salariale qui n'accorde aux salariés que des miettes pour mieux gaver les actionnaires, nous refusons tout aussi nettement de la cautionner. »



Jean-Marc Escourrou, Airbus Central Entity, Toulouse

« Notre leadership est menacé. Chez les non-cadres, nous restons forts, mais chez les cadres c'est plus difficile et une organisation catégorielle progresse à grande vitesse. Comment en est-on arrivé là ? La proportion de cadres dans l'entreprise augmente au détriment des ouvriers, et la direction manœuvre pour amener toutes les organisations syndicales au même niveau et ainsi les neutraliser. Si notre voix perd sa force, c'est notre capacité d'action qui est amoindrie et notre possibilité de défendre l'édifice contractuelle que nous avons construit. »



Marc Ambiaux : « défendre l'emploi dans le groupe »

Le vice-président du comité européen d'Airbus Group a expliqué que les positions de FO, qui

dénonce les suppressions d'emplois, s'oppose aux licenciements contraints et aux fermetures de sites qui endommagent le groupe, enfin regrette le manque d'analyse des gouvernements européens sur le dossier, sont aujourd'hui celles qui prévalent au sein du comité européen. « Même l'objectif des 10 % de rentabilité a été considéré comme peu crédible et abandonné, et grâce à FO il n'y aura pas de départs contraints avant 2016 », s'est-il félicité. Il a déploré l'absence de visibilité sur les nouveaux programmes ainsi que sur les capacités du groupe face à une demande qui reste forte. Au plan social, « FO a démontré sa capacité à avoir une politique de défense de l'emploi commune à tout le groupe », et Marc a exhorté les métallos à agir pour conserver la maîtrise des instances de décisions pour qu'il en reste ainsi.



Philippe Bonnaire, Seca

« Nous sommes aujourd'hui sous la coupe directe de Vector, qui nous étouffe par ses contraintes financières et industrielles. L'agrément de notre activité principale de mainte-

nance moteur a été restreint à un seul type de moteur alors que nous en couvrons 17. Et à présent, Vector se positionne sur les appels d'offres des moteurs qu'il nous interdit de prospecter ! Heureusement, Airbus Helicopter nous a transféré la maintenance d'ensemble mécanique hélicoptère. Le volume de travail n'est pas assez important mais le challenge est beau et peut nous ouvrir d'autres portes chez Airbus Group. Côté social, le déploiement d'un accord de méthode nous fait craindre un PSE, mais nous sommes prêts à défendre les salariés si besoin était, ainsi que notre accord d'entreprise. »



Jean-Luc Pagat, Sogerma, Bordeaux

« Nous fabriquons des voilures ATR et nos carnets de commandes continuent de s'étoffer, avec 20 % de plus par rapport à 2012. Les cadences augmentent en conséquence et il va falloir des aménagements d'horaires pour être dans les temps coté livraisons. Des investissements sont réalisés mais avec une mise en service chaotique, sans compter que les embauches compensent à peine les départs. Nos négociations sur la politique salariale se sont déroulées dans une ambiance tendue, du fait de la surenchère de certaines organisations. Nous sommes le syndicat de la fiche de paie et dans la perspective de nos élections en 2015, nous ne manquerons pas de le rappeler. »



Michel Pontoizeau, Airbus, Nantes

« Nous sommes dans une situation dominée par l'incohérence : nos carnets de commandes sont pleins et pourtant dans le groupe des emplois sont supprimés ; nous sommes prêts à accueillir des salariés d'Astrium ou de Cassidian, mais nous n'obtenons plus d'embauches d'intérimaires. Et que dire de la pression sur les coûts, qui va se traduire par une pression sur les sous-traitants, qui licencieront à leur tour... Quand les pouvoirs publics parlent de combattre le chômage, on peut se demander ce qu'ils font pour les salariés d'Airbus et pour leur situation. Assez de discussions sur le coût du travail, parlons plutôt de ce que les salariés apportent à l'entreprise au lieu de ce qu'ils coûtent et revendiquons une politique salariale à la hauteur de leurs efforts ! »



Patrick Laffond, Roxel

« Premier fabricant européen de moteurs de missiles tactiques et troisième mondial, Roxel est passé dans le giron de MBDA. Après avoir vu nos finances passer dans le rouge en 2013, l'année 2014 est celle d'un plan d'amélioration des finances, qui prévoit notamment de supprimer 10 % de la masse salariale. Pour notre entreprise trop faiblement diversifiée, les ajustements de la loi de programmation militaire ont un lourd impact. Au plan syndical, nous sommes ladeuxième organisation chez Roxel. Nous travaillons à

comblent les départs en retraite de nos adhérents et à maintenir une liste chez les cadres pour les élections de 2015. Malgré le plan d'économie, nous avons réussi à négocier une bonne politique salariale. »



Le mot des cadres

Jean-Luc Lhardy est également intervenu pour le groupe cadres, notamment dans la perspective du cycle électoral qui s'ouvre. « Le paysage syndical et la composition des collègues sont en pleine mutation, a-t-il expliqué. Il y a urgence à se mobiliser pour ne pas laisser le terrain des cadres aux autres organisations syndicales. Il en va de notre place de numéro 1 au sein d'Airbus Group. » Il faut donc réagir sur les différents sites en tenant compte de leurs

spécificités et formaliser les bonnes pratiques permettant aux militants FO de mieux aborder la population cadres pour valoriser notre organisation, nos actions et notre capacité à les défendre.



Jean-François Duboscq, Airbus Defence & Space Aquitaine (ex-Astrium)

« Astrium paye un lourd tribut dans la création de la nouvelle division avec près de 1070 postes menacés. Aucune précision sur les synergies attendues de l'opération, la recherche d'un

EBIT à deux chiffres est la seule feuille de route. Nous refusons les licenciements dans un groupe industriel en si bonne santé ! Nous demandons le respect pour les salariés qui ont fait le succès de ce groupe et nous nous élevons contre une logique financière qui finira par briser le secteur le plus dynamique de notre économie. Les salariés ont d'ailleurs suivi nos appels à la mobilisation en novembre dernier et plus récemment en mars. Quant à la politique salariale, elle n'est pas à la hauteur des résultats. Autant dire que nous aurons fort à faire cette année, qui sera aussi une année d'élections. »



Sylvain Dolza, Airbus Helicopters Marignane

« Si nous voulons rester majoritaires, il ne faut pas rater le virage qui se profile à l'horizon. Les règles changent, la direction nous tire dans les pattes et favorise parfois d'autres organisations syndicales

qui se sentent pousser des ailes. Les cadres sont de plus en plus nombreux mais de moins en moins considérés. Ils ont besoin de nous. Nous avons déjà négocié et signé un accord concernant leur temps de travail mais il faut aller plus loin et surtout nous coordonner, réfléchir et échanger, partager nos outils pour gagner la bataille des cadres. Côté politique salariale, la compétitivité est venue s'inviter à la fin des négociations. Attention, le terrain est désormais miné alors que les attentes des salariés sont plus fortes que jamais. Soyons vigilants. »



Hervé Levêque, Composite Aquitaine, Bordeaux

« Alors que nous fêtons nos 30 ans, la situation s'avère inquiétante pour notre entreprise, qui réalise du composite pour Airbus. Nous venons de

perdre le marché de la tuyauterie des A320 et notre direction ne cherche pas assez de nouvelles charges. Rien ne vient compenser la baisse d'activité et nous attendons toujours que la promesse de montée en cadence sur l'A350 devienne une réalité. Chaque fois que nous transférons des compétences, nous les perdons... Nous avons plus que jamais besoin de la solidarité du groupe. Une équipe syndicale jeune a pris le relais et la syndicalisation est en hausse. Nous défendrons notre place de numéro 1 aux élections de novembre. »



Patrice Halgand, AéroliA, Saint-Nazaire

« Si nous évoluons dans un contexte industriel favorable, avec un bon niveau de charges et d'investissements, tout n'est pas rose pour autant. Les fortes cadences laissent peu de place au social et trop de changements ne sont pas anticipés. Notre site n'est pas dimensionné pour son volume d'activité, tant au plan humain qu'industriel, et FO ne cesse de le dire. Mais la direction écoute-t-elle encore ? Malgré les embauches, il y a encore trop de prestataires et nous risquons de perdre nos compétences et savoir-faire, avec au

final un risque sur les produits livrés. L'arrivée de managers du secteur auto, peu familiarisés avec notre secteur, n'aide en rien. Si la politique salariale ne semble pas trop mal engagée, nous savons que les élections de juin seront compliquées. »



Jean-Damien Bloquet, Airbus Defence & Space, Elancourt

« Avec l'annonce du PSE en juillet dernier, nous avons assisté à un changement radical dans la conduite d'un groupe qui alliait jusqu'alors haute technologie et tradition sociale. En résulte une perte de confiance et de motivation des salariés, du stress, de l'incertitude. Heureusement que FO est là pour agir et protéger les salariés. Mais nous devons adopter une ligne claire si l'on ne veut pas voir les autres organisations jouer la carte électoraliste en ces temps troublés. Notre combat

quotidien ne s'arrête pas pour autant, notamment sur la politique salariale, que nous avons refusé de signer tant elle était indigne. Sur le dossier de la compétitivité, n'oublions pas que si nous ne sommes pas les moins chers, l'excellence de nos produits est notre meilleur atout. »



Invité

Yves Da Costa, Latécoère

« Face à une situation financière grave, la direction a sorti un plan de performance en deux volets afin de dégager du cash, mais aussi de redéfinir l'identité et le positionnement industriel du groupe. Nous sommes passés à un cheveu du dépôt de bilan, mais ce plan était notre dernière cartouche. Et maintenant, notre situation nous écarte d'un éventuel regroupement des aérostructures. Au plan syndical, notre travail est

récompensé par l'arrivée de nouveaux adhérents. Nous avons décroché une politique salariale à 3,2 % en 2013 et maintenons nos efforts pour 2014. Le groupe n'a pas les moyens de faire un PSE, alors il cherche à réduire les effectifs au cas par cas. Nous devons initier une nouvelle dynamique syndicale dans notre groupe de 4 000 salariés pour les défendre au mieux. »



Frédérick David, Airbus, Saint-Nazaire

« Avec près de 300 embauches par an depuis 2010, grâce à FO, nous sommes le poumon économique de notre bassin d'emploi. Nous sommes majoritaires sur notre site et négocions au quotidien pour les salariés.

Pourtant, la syndicalisation reste difficile car les salariés ont déjà une certaine image de FO quand nous allons vers eux. Si la pratique contractuelle reste le socle de nos conquêtes sociales dans l'entreprise, l'actualité nationale joue parfois contre nous, de même que l'insistance de certains à vouloir nous classer dans le camp du refus. Même si nous nous battons sur la politique salariale, il faut aussi arriver à valoriser les accords signés au niveau national. Avec les élections qui approchent pour notre site, il y a là un défi qu'il est impératif de relever. »



Jean-François Knepper, DSC Airbus

« Après 45 ans de progrès technique et social, nous sommes à la croisée des chemins. La direction a bien compris son intérêt à bouleverser le paysage syndical et les politiques nous laissent seuls face à nos responsabi-

lités. Il faut revenir aux fondamentaux que sont la syndicalisation et le travail de terrain car nous avons trop pris la situation pour acquise. Si Airbus échappe au PSE, c'est parce que, par notre représentativité et notre pratique syndicale, nous pesons réellement sur les événements. Notre force de conviction, notre intransigeance, nos valeurs : voilà avec quoi nous obtenons le respect des salariés et de la direction. Aujourd'hui, nous devons nous battre pour rester majoritaire, et nous le ferons. Demain, il faudra refonder nos pratiques syndicales pour continuer de faire vivre le réformisme face à une direction qui entend tourner le dos à plusieurs décennies de pratique contractuelle. »



Bernard Tachaires, Airbus Defence & Space, DSC Astrium

« Notre direction nous martèle que notre responsabilité est à présent d'assurer la compétitivité pour une meilleure rentabilité. Et comme toujours,

c'est le coût du travail qui est montré du doigt alors que bien d'autres facteurs contribuent à la compétitivité. C'en est assez : les actionnaires et leurs dividendes coûtent bien plus cher que les salariés ! C'est pourquoi nous résistons et continuons de négocier pour les salaires, et pourquoi nous n'avons pas signé une proposition à 2,4 %, en décalage avec nos bons résultats financiers. Se pose à présent la question d'une politique salariale commune dans la division Défense & Space. Au-delà, où est la stratégie industrielle dans ce regroupement ? Où sont les synergies annoncées ? Dans cette situation absurde, nous devons être solidaires et forts pour peser. »



Dany Devaux, DSC AéroliA

« Le maintien d'AéroliA au sein du groupe n'est plus en question. Mais sur le regroupement des aérostructures, nous sommes toujours dans un flou que les changements à tous les niveaux de la direction n'aident pas à dissiper. Nous restons vigilants et revendicatifs sur ce dossier. Nous voyons arriver beaucoup de monde du secteur automobile. Les voir débarquer avec des pratiques non adaptées à l'aéronautique nous inquiète car cela peut avoir des conséquences pour tous les salariés. Sur les externalisations de charges, le projet au

Maroc au nom de la compétitivité va nous mobiliser. Au-delà du principe, la direction ne semble rien avoir retenu de l'aventure tunisienne, dont la deuxième tranche d'investissement est aujourd'hui gelée. Nous nous battons donc sur tous les terrains. »



Frédéric Planche, Airbus Defence & Space, DSC Cassidian

« Avec la création de la nouvelle division, nous sommes amenés à nous prononcer sur un projet de réorganisation et de suppressions de postes dans un contexte et un environnement très mouvants. Il y a trop de zones d'ombre et une logique financière trop forte derrière tout ceci pour que FO puisse le cautionner. Mais pour

nous faire entendre, il faut peser. Et pour ce faire, il faut impérativement toucher plus largement les ingénieurs et cadres, qui représentent chez nous 90 % de la population. Certes, ce n'est pas facile mais c'est une nécessité vitale pour notre organisation et il faut le faire avant qu'il ne soit trop tard, avant que d'autres ne fassent de ce terrain une chasse gardée et un point d'appui pour prendre notre place. »



Manuel Martinez, Airbus Helicopters, La Courneuve

« Si nos effectifs sont stables, notre charge est insuffisante et rien ne laisse entrevoir de nouvelles embauches. Le départ du hors-pale vers la sous-traitance a fait mal et en nous concen-

trant demain sur la seule compétence pale, il faudra un sacré volume pour faire tourner le site. Et pendant ce temps, la direction ne parle que de rentabilité et en prend prétexte pour proposer une politique salariale au rabais. Le déménagement de notre établissement vers Le Bourget en 2016 permettra néanmoins de pérenniser l'activité, les emplois et les savoir-faire. FO se félicite d'être un acteur majeur de cette opération. »



Philippe Blanc, Airbus Group, Toulouse

« En 2016, le siège opérationnel se rapprochera des pistes. Nous aurons même un bâtiment pour faire du fitness, c'est dire si l'on s'éloigne de la réalité du terrain avec une salle de sport pour les uns et

une politique salariale injuste pour les autres. L'année 2013 a été marquée par le transfert du siège puis des suppressions de postes malgré les bons résultats du groupe. Autant dire que nous ne sommes pas prêts d'accepter un programme minceur que rien ne vient justifier sinon la course au profit. FO s'est toujours battu pour les salariés et pour les emplois et ce n'est pas demain que nous plierons face à la logique financière de la direction. »



L'ensemble des participants a salué la qualité de l'organisation et la convivialité de l'assemblée générale. Cadre agréable et propice aux débats, chaleur de l'accueil, ambiance de franche camaraderie et même la météo était au rendez-vous : l'équipe d'Astrium Les Mureaux a su créer les conditions idéales pour faire de ce grand rendez-vous une vraie réussite. Bravo Les Mureaux !

Vous accompagner dans la négociation des régimes frais de santé



Une équipe au service des branches professionnelles

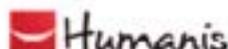
- Un spécialiste pour vous conseiller et vous guider dans toutes les étapes d'un accord de branche
- Une expertise dans la réponse aux appels d'offres
- Un savoir-faire pour une couverture sociale globale : prévoyance, santé, épargne salariale, retraite supplémentaire...
- Une maîtrise de l'environnement juridique, fiscal et social

3 secteurs dédiés pour une meilleure connaissance des environnements

- Agriculture, industries et transport
- Economie sociale, médico-social et enseignement
- Commerce et services

290 M€
de cotisations
64 accords
conventionnels suivis
975 000 salariés
couverts

adeis
Pour les branches professionnelles





Manifeste
Remettre l'industrie
au travail

NOTRE ACTION

NOUS FACILITONS POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE ET SES SALAIRES PASSE AUSSI PAR L'EUROPE



***Informez-vous et soutenez-nous
dans ce combat quotidien !***



Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux

FagorBrandt sauvé !

Après six mois d'angoisse, les salariés de FagorBrandt peuvent souffler : les sites français de ce spécialiste de l'électroménager viennent de trouver un repreneur avec le groupe algérien Cevital, associé à deux sociétés locales pour la reprise de l'ensemble du périmètre de FagorBrandt. Un sauvetage dans lequel FO a joué son rôle. Explications.

Les métallos de FagorBrandt reviennent de loin, et l'action de notre organisation aura été déterminante dans le sauvetage de leur entreprise. Mis en redressement judiciaire en novembre dernier, le n°1 du gros électroménager français et ses 1 800 salariés se retrouvent alors face à la menace d'une mort annoncée. A l'origine de la situation : les graves problèmes financiers de la maison-mère espagnole Fagor Electrod-mésticos, qui ont entraîné un défaut de paiement des fournisseurs et l'arrêt des sites de production. Pourtant, les carnets de commandes sont pleins, à hauteur de 80 millions d'euros. C'est donc la rage au ventre que les salariés sont renvoyés chez eux, mis au chômage technique. Pour sauver l'entreprise, il faut une injection rapide de trésorerie et la reprise de l'activité. Les équipes FO de FagorBrandt se mobilisent autour du délégué syndical central Jean-Luc Poiraud tandis que le secrétaire fédéral Eric Keller intervient au plus haut niveau au nom de la Fédération FO de la métallurgie. Notre organisation sera aux côtés des salariés tout au long du processus judiciaire.

Une offre globale

Au terme de six mois particulièrement éprouvants pour les salariés, le tribunal de commerce de Nanterre valide le 15 avril la reprise de FagorBrandt, qui devient au passage Fagor France, par le groupe algérien d'électroménager Cevital. Ce conglomérat, premier groupe privé local avec un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros en 2013, était le seul à proposer une offre globale. Dans l'Hexagone, les usines de Vendôme (Loir-et-Cher) et d'Orléans, le siège de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et les services après-vente de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) seront repris, permettant la préservation de 1 225 postes sur 1 750. « Cela démontre qu'il est toujours possible de fabriquer du gros électroménager sur notre terr-

toire et que le « Fabriqué en France » a toujours un sens », s'est félicité Eric Keller. Cevital met aussi la main sur les sept marques de FagorBrandt - Fagor, Brandt, De Dietrich, Vedette... Une opération à laquelle la cour de Saint-Sébastien avait d'abord mis son veto, mettant l'offre globale en danger, avant de la valider le 11 avril.

Et pour les deux sites restants et leur 223 salariés, à La Roche-sur-Yon et Aizenay, que Cevital ne souhaitait pas garder ? Le groupe algérien a signé un accord de sous-traitance le 14 avril avec deux sociétés locales - Variance Technologies, une PME de plasturgie, et S20 Industries-, qui vont reprendre les sites vendéens du groupe FagorBrandt. Le groupe a insisté sur sa volonté « de donner à FagorBrandt les moyens de se développer à l'international et de devenir un acteur majeur en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ». Il a également déclaré qu'il était « hors de question pour eux de délocaliser les activités françaises en Algérie ». La nouvelle entité bénéficiera de « l'activité partielle » pour faciliter la phase de démarrage, a précisé le ministère du Travail. A noter qu'aux côtés de Cevital interviendront des banques et surtout l'État, via le fonds de développement économique et social (FDES), qui investira 47,5 millions d'euros. FO Métaux va poursuivre son combat syndical pour l'emploi et plus particulièrement pour les 449 salariés qui n'ont aucune solution à ce jour.



Les métallos FO de FagorBrandt se sont battus pour la survie de leur entreprise.

ArcelorMittal Basse-Indre

Tous aux urnes !



lorsés? Encore FO ! Qui, au cours des quatre années passées, a négocié au quotidien pour défendre les acquis des salariés et obtenir de nouvelles avancées sociales ? Toujours FO ! « Et nous comptons bien faire plus demain », explique Fabrice Hauraix. S'appuyant sur une équipe jeune et dynamique, FO entend obtenir des solutions techniques pérennes pour rendre au site

Tout au long de la difficile période qui a suivi l'annonce par ArcelorMittal de l'arrêt du Décapage et du Laminoir 5 Cages, deux installations clés sur le site de Basse-Indre, qui a toujours été présent et n'a cessé de se battre pour et aux côtés des salariés ? FO ! Qui a arraché à une direction qui voulait se contenter de mesurètes unilatérales de vraies négociations qui ont débouché sur des mesures spécifiques pour le site, permettant notamment le reclassement des salariés impactés en interne suite à une formation de premier ordre, des primes conséquentes et des parcours de carrière reva-

de Basse-Indre toute sa force et devenir la référence en matière de packaging au niveau européen. Notre organisation se battra bien sûr pour que soient réalisés les embauches nécessaires à une telle ambition. Tout comme elle continuera d'apporter des idées novatrices pour les oeuvres du CE et d'obtenir de nouvelles avancées sociales pour les salariés. « Le syndicalisme réformiste est le meilleur moyen de défendre les salariés, insiste Fabrice Hauraix. Nous l'avons prouvé plus d'une fois et continuerons de le faire ! » Alors quand viendra le moment de glisser son bulletin dans l'urne, quel autre choix que FO ?

Les 525 salariés du site ArcelorMittal de Basse-Indre, en Loire-Atlantique, voteront aux élections professionnelles du 14 au 16 mai prochains. L'équipe FO emmenée par son secrétaire Fabrice Hauraix, majoritaire depuis 4 ans et en charge du CE, compte bien convaincre les salariés d'accorder à nouveau leur confiance au syndicalisme réformiste.

Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Tél :

Entreprise :

A retourner à :

Fédération FO de la Métallurgie
9 rue Baudoin - 75013 Paris
Tél. : 01 53 94 54 00

L'USM des Alpes-Maritimes au top

Les métallos des Alpes-Maritimes se sont réunis les 1^{er} et 2 avril dans les locaux de l'UD 06 pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Jean-Georges Couvri, et en présence de la secrétaire fédérale Nathalie Capart, de la secrétaire de l'UD 06 Sylviane Giordano et du secrétaire de l'USM 13 Gérard Ciannarella.

Les échanges ont permis de revenir sur les événements de l'année écoulée, en particulier sur la fermeture définitive de TI, implanté depuis 50 ans dans le département. FO a été au premier rang tout au long du processus de négociation du PSE, et les militants ont tenu à remercier le secrétaire fédéral Eric Keller, qui a accompagné la délégation FO de TI à plusieurs reprises au ministère du Redressement productif, pour son aide. L'année 2013 a cependant apporté son lot de bonnes nouvelles, avec la renaissance de l'équipe FO de la SOMI et sa belle réussite sur les deux collègues, l'implantation de l'équipe FO de ASK qui s'est renforcée, la percée sur le premier collègue chez Orthomed, la continuité de la présence FO chez STMicroelectronics ou la progression de l'équipe FO de Prokodis (filiale Koné). « L'effort continu de l'USM a contribué à ces résultats, s'est félicité Jean-Georges Couvri, comme elle a su aider nos implantations dans des situations parfois difficiles, traiter au

mieux des cas urgents et négocier au mieux les minima conventionnels dans le département. »

Il a également insisté sur l'importance de la formation syndicale, rappelant qu'elle a permis le développement de deux syndicats (QPark Service et Inter Parking) en liaison avec le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot. Nathalie Capart est ensuite intervenue sur le dossier de la représentativité et du développement de notre organisation. Félicitant les métallos pour avoir fait de FO la première organisation syndicale du département, elle a rappelé la nécessité de défendre ce résultat et mis en avant la stratégie définie par la Fédération pour progresser, qu'elle avait détaillé lors de la réunion des USM de PACA et du Languedoc le 6 mars.



USM de Haute-Marne : efforts payants

Les métallos de la Haute-Marne se sont retrouvés à la maison des Syndicats de St Dizier le 11 avril pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Hervé Guillemain, et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot et de la secrétaire de l'UD 52 Dominique Perchet.

Si l'année 2013 fut décevante, sans accord salarial ni progression dans les différentes négociations, 2014 s'annonce meilleure. FO est en effet parvenu à faire augmenter la grille de salaires dans le département jusqu'à 2,78 %, ainsi que la valeur du point, sur laquelle est calculée la prime d'ancienneté. Autre dossier qui avance de manière satisfaisante : la refonte de la convention collective. « Ce toilettage nous aura pris trois ans, constate Hervé Guillemain. Il a fallu être vigilant car le patronat voulait supprimer certains avantages et l'aide de la Fédération et de son service juridique a été précieuse. » Au plan économique et industriel, l'activité reste constante, chez Etiam, Hachette & Driout, Freudenberg ou GHM, tandis que le site ArcelorMittal de Marnval tourne à plein. « Pas de grosse crise, mais pas d'embellie non plus », résume Hervé Guillemain.

Côté syndical, le travail initié depuis plusieurs années permet à FO de peser aujourd'hui plus de 20 % dans le département, d'être implanté dans presque toutes les entreprises de la métallurgie et de progresser tant en nombre d'adhérents qu'au plan

élec-toral. Frédéric Souillot a félicité les métallos pour la qualité de leur travail à tous les niveaux et a rappelé à tous qu'il fallait poursuivre ces efforts afin d'accroître le poids de notre organisation. Dominique Perchet est intervenue pour faire le point sur la situation du département où, malgré un contexte économique complexe, FO tire son épingle du jeu dans presque tous les secteurs d'activité.



L'USM du Nord Un fort dynamisme



Comme toujours, la réunion a été un moment d'échanges entre les militants, avec des témoignages sur les réussites (élections, négociations...) et sur les difficultés rencontrées par chacun tant dans son entreprise que dans son activité syndicale. Depuis la dernière assemblée générale, l'USM a été sur tous les fronts et Jean-Paul Delahaie a présenté un bilan détaillé de son activité. Parmi les points mis en avant, le développement syndical, priorité de notre Fédération, a été largement abordé. Les métallos du Nord ont été particulièrement efficaces dans ce domaine, avec la création de nouvelles sections syndicales chez SNT Quarouble, chez Mercedes Rouvignies, chez Clôture Place Rouvignies, chez LME Trith St-Léger et chez SKF à Prouvy. Comme l'a rappelé Jean-Paul Delahaie, « afin d'être représentatif nous devons impérativement créer des sections syndicales. » Il s'est également félicité des bons résultats électoraux de notre organisation chez YKK, sur le site PSA de Sevelnord, et plus particulièrement chez Vallourec Aulnoy

Aymeries, bastion historique d'une organisation concurrente depuis près de 70 ans ! Côté négociations sur les grilles de salaires, la défense du pouvoir d'achat a été compliquée sur Maubeuge et Valenciennes, et a abouti à une signature de l'accord à 1,1% d'AG pour Valenciennes/Cambrai. Enfin, il a fait le point sur la formation syndicale, « un outil indispensable pour avoir des militants efficaces dans les entreprises », et a salué la bonne participation des métallos du Nord dans ce domaine.

Paul Ribeiro est intervenu pour un point sur l'actualité nationale, notamment les négociations en cours au niveau fédéral, et les conséquences de la loi sur la représentativité syndicale. Lionel Meuris a présenté l'activité de l'UD et est revenu sur l'importance du développement syndical pour notre organisation, qui devait faire l'objet d'une réunion le 23 avril à l'Union Locale de Maubeuge entre l'USM, l'UD et notre Fédération pour dynamiser le syndicat des Métaux Sambre-Avesnois.

Près d'une cinquantaine de militants FO du Nord, représentant plus d'une vingtaine de syndicats, se sont retrouvés à l'école hôtelière Lavoisier à Roubaix le 11 avril pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Jean-Paul Delahaie, et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et du secrétaire de l'UD 59 Lionel Meuris.

Nexans : cap sur les élections

Les représentants FO du groupe Nexans, numéro 2 mondial de la fabrication de câbles, se sont réunis en coordination à la Fédération les 3 et 4 avril autour du secrétaire fédéral Eric Keller et de leur DSC Dominique Siot. La réunion a permis de faire le point sur le cycle électoral qui s'est ouvert dans le groupe et de se féliciter des très bons résultats de notre organisation sur le site de Bourg-en-Bresse. FO, qui est la deuxième organisation syndicale chez Nexans avec 26 %, compte bien poursuivre sa progression. L'action des métallos, concernant le PSE qu'ils ont affronté en 2013, sera d'ailleurs au centre de la campagne électorale. Entre l'annonce du PSE en février 2013 et sa conclusion en mars, FO a participé à pas moins de 50 réunions pour défendre les intérêts des salariés et les garanties sociales. Notre organisation est ainsi parvenue à obtenir d'importantes indemnités supra-légales de licenciement (de l'ordre de 30 000 euros bruts pour un salarié de 27 ans au plus, et de 55 000 euros pour un salarié entre 50 et 54 ans), des aides à la création ou à la reprise d'entreprise d'un montant de 12 000 euros par projet, et sur la formation de reconversion, les salariés de moins de 50 ans bénéficieront de près de 6 000 euros.

« Néanmoins la vigilance reste de mise, a expliqué Eric Keller, car près de 300 salariés sont concernés par la réorganisation globale des sites, dont l'activité pourrait être fragi-



lisée, en particulier à Lyon. » Dans un autre domaine, les métallos se sont réjouis de la labellisation « câbles de France » obtenue par Nexans auprès du Sycabel (qui regroupe les principaux acteurs du secteur), l'équivalent du « Fabriqué en France », -une démarche soutenue par FO- et qui certifie que 100 % des câbles data et téléphonie vendus en France sont fabriqués dans l'Hexagone. Les participants ont conclu en se donnant rendez-vous les 8 et 9 octobre à Feytiat pour la conférence de branche électrique, électronique, nucléaire et secteurs rattachés.

Zodiac Seat France

FO au sommet

L'histoire de l'équipe FO de Zodiac Seat France, c'est celle d'un métallo qui se lance en solo en 2003, et qui finit près de 10 ans plus tard en syndicat majoritaire de cette entreprise d'Issoudun (Indre) spécialisée dans les sièges aéronautiques passagers et équipages. Pour garder le cap aussi longtemps et parvenir à un tel résultat, il ne faut pas seulement avoir la foi syndicale chevillée au corps, mais aussi une capacité à rester mobilisé permanente.

Quand Frédéric Roger crée le syndicat FO de Zodiac Seat France en 2003, il ne reste cependant pas seul longtemps et s'organise avec ses camarades pour présenter une liste aux élections professionnelles de 2005. Ils ne recueillent que 7 % des suffrages, mais dans un paysage syndical totalement figé, c'est déjà en soi une belle surprise que de parvenir à exister. « Dès lors, nous n'avons cessé d'être sur le terrain, explique Frédéric Roger, d'être chaque jour aux côtés des salariés et de nous démener pour eux. » Une méthode certes simple, mais qui requiert une énergie considérable. Mais les métallos en ont justement à revendre. Ils ne comptent pas les heures et quadrillent l'entreprise, mettant en place un système de binômes qui va sillonner les ateliers, permettant à l'équipe FO de faire remonter les demandes des salariés et de montrer l'efficacité du syndicalisme réformiste. Et cela fonctionne ! « Les adhésions n'ont pas cessé de grimper depuis notre implantation, se félicite Frédéric Roger, et nous avons pu nous développer au deuxième collège. Notre force a été d'être toujours dans l'action. »

En 2009, nouvelles élections. Cette fois, FO fait une percée spectaculaire et conquiert 29,7 % des suf-

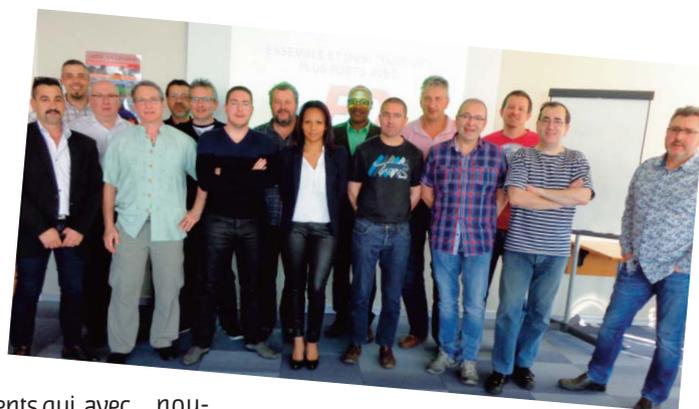


frages ! Notre organisation devient incontournable, mais pas question pour autant de se reposer sur ses lauriers. Les métallos continuent de se développer et d'agir sur tous les fronts au service des salariés et de l'industrie. En mars 2014, FO présente pour la première fois des candidats dans tous les collèges et propose aux salariés des listes complètes. Le succès est immense : avec 38 % des voix, FO met fin à l'hégémonie de la CGT, majoritaire depuis 50 ans ! Notre organisation prend également le secrétariat et la trésorerie du CE, où elle a obtenu 5 élus titulaires sur 10. Et maintenant ? « Pas question de se reposer, prévient Frédéric Roger : nous négocions d'ores et déjà un nouvel accord d'intéressement, nous travaillons sur le dossier de la participation égalitaire et comptons agir pour garder notre modèle d'organisation du travail sur 4 jours, sans oublier de maintenir notre présence sur le terrain. » Chez Zodiac Seat France, personne n'en doute plus : FO est là pour durer.

Embellie pour Eramet

Les métallos du groupe sidérurgique Eramet se sont retrouvés en coordination les 17 et 18 avril au siège du groupe, à la Tour Montparnasse, autour de leur coordinateur Christian Grange et du secrétaire fédéral Frédéric Souillot.

Les discussions ont permis de faire un point sur de nombreux sujets, à commencer par la situation économique du groupe, détaillée par Christian Grange, et qui s'améliore sensiblement. Néanmoins, les participants ont déploré la pression mise par Airbus Group, un de leurs principaux clients qui, avec son changement de stratégie, est en train de passer d'une logique de partenariat à celle, moins souple, de relation donneur d'ordre-fournisseur. Au plan syndical, les échanges ont aussi porté sur les différents mandats syndicaux détenus par FO au sein du groupe et la nécessité d'effectuer de nouvelles nominations au sein du comité France et du comité Européen. Les participants ont également accueilli chaleureusement les représentants de la branche Erasteel, qui se sont récemment illustrés par une belle progression au plan électoral. Ils se sont aussi félicités des bons résultats de la



nouvelle implantation FO Eramet à Imphy, dans la Nièvre. Frédéric Souillot a salué la qualité du travail effectué par les équipes FO pour le développement de notre organisation au sein du groupe et les a incités à poursuivre leurs efforts, rappelant qu'il s'agit là d'un axe de travail prioritaire pour la Fédération FO de la métallurgie.

Renault Choisy-le-Roi la relève



Mohamed Basset et une partie de l'équipe FO de Renault Choisy-le-Roi.

rôle du Comité d'Établissement, qu'il a présidé pendant 20 ans, sur ses missions et sur tout que cela a permis à FO de faire pour les salariés. L'assemblée a aussi été l'occasion d'introniser le successeur de Mohamed à la tête du syndicat, Samir Slim.

Il n'y a pas qu'à Renault Choisy-le-Roi que Mohamed va manquer, et la liste des nombreuses fonctions qu'il assumait serait trop longue pour dire la place qu'il occupait. Son franc-parler, ses coups de gueule, ses discours qui venaient du cœur et sa verve inimitable ne se feront plus entendre dans les nombreuses assemblées auxquelles il était toujours présent et qui, du coup, n'auront plus la même saveur. Mais la retraite n'est que la fin de la vie active, pas celle du militantisme, et Mohamed ne sera jamais très loin de ses camarades... La Région Parisienne et son secrétaire Denis Bieber lui ont également rendu hommage pour son action au service de FO et des salariés lors de sa commission exécutive du 10 avril, en présence du trésorier fédéral Hervé Perier.

L'assemblée générale du syndicat FO de Renault Choisy-le-Roi qui s'est tenue le 28 février au siège de l'union locale à Choisy-le-Roi n'était pas de celles qu'on oublie. C'était en effet la dernière fois que les métallos se réunissaient autour de leur secrétaire Mohamed Basset, qui est parti en retraite après plus de 37 années d'activité et de militantisme. Laurent Smolnik, secrétaire fédéral et DSC FO de Renault, était présent pour la Fédération.

l'assemblée générale a permis de faire le point sur l'activité de la section syndicale, particulièrement active dans le domaine de l'information aux salariés mais aussi très présente dans la vie de la coordination Renault et, plus largement, de la Fédération, elle a surtout été l'occasion pour les militants d'entendre une dernière fois leur secrétaire et ami Mohamed Basset prendre la parole avant de partir en retraite. Pour cette occasion, il est revenu sur le

Nouvelle contre-réforme des retraites 2013

Cette énième contre-réforme nous amène à faire un premier constat : nous sommes passés de 37,5 années de cotisations à 43 ans pour celles et ceux qui sont nés en 1973 ! Et ce, malgré les différentes manifestations contre ce nouveau recul social, rien n'y a fait ! S'il est dit que l'âge de départ en retraite reste fixé à 62 ans, on peut considérer à ce jour que les entrants sur le marché du travail le font à 23,5 ans en moyenne, ils partiront à taux plein vers 67 ans, voire plus tard.

Si, pour justifier cette contre-réforme, on nous avance en permanence l'espérance de vie, nous expliquions dans notre précédent article (FO Métaux déc 2013) que oui, l'espérance de vie augmente, mais pas obligatoirement en bonne santé, surtout pour celles et ceux qui ont eu des parcours professionnels difficiles et pénibles et sont loin d'être égaux devant cette espérance de vie. Les cotisations des actifs et des entreprises aux différents régimes de base seront augmentées dans la même proportion et au final en 2017, l'accroissement aura été de 0,3 point pour les actifs et 0,3 point pour les employeurs.

Quelques avancées sont à mentionner : notamment une prise en compte de la pénibilité, qui permettra des aménagements, voire un départ anticipé qui reste encore à définir ; la prise en compte des périodes d'apprentissage qui est une revendication de FO ; il faudra cotiser 150 heures payées au SMIC pour valider un trimestre à l'assurance retraite, au lieu de 200 heures actuellement ; toutes les périodes de 90 jours de congé maternité seront réputées cotisées au lieu de 2 trimestres auparavant ; les périodes de stage seront désormais validées en périodes assimilées ; pour la re-

traite anticipée « dite carrière longue » ces nouveaux trimestres « réputés cotisés » faciliteront plus de départs. Points négatifs : La revalorisation des pensions de vieillesse se fera 1^{er} octobre au lieu du 1^{er} avril de cette année, cela équivaut à un gel des pensions pendant 6 mois.

Quant aux seniors, dont un sur deux dans le privé n'est plus en activité au moment de la liquidation de sa retraite, ils se retrouvent plus de 900 000 femmes et hommes, victimes de la chasse aux réductions de coût dans les entreprises. Victimes de PSE, abus de ruptures conventionnelles et autres « licenciement boursiers »... Ils viennent grossir les rangs des chômeurs, les obligeant à puiser dans les caisses de l'UNEDIC pendant que leurs employeurs améliorent leur bilan. Enfin, arrivant en fin de droits et ne pouvant liquider encore leur retraite, ils se retrouvent pratiquement sans moyens. Les majorations de pension de 10% des retraités ayant élevé trois enfants ou plus seront soumises à l'impôt sur le revenu, ce qui n'a rien à voir avec une « réforme » des retraites. Compte tenu de la nouvelle formule de révision de revalorisation des pensions complémentaires, et avec une inflation à 0,7% constatée fin 2013, il n'y aura pas d'augmentation cette année !

Commission des retraités du syndicat de la Région Parisienne

Remettre l'industrie en marche

Les syndicalistes de tous les pays d'Europe (154 participants des Fédérations syndicales de 24 pays de l'Union européenne) se sont retrouvés à Madrid du 31 mars au 2 avril pour un comité exécutif extraordinaire d'IndustriALL European Trade Union au cours duquel a été présentée à la presse et au monde politique le manifeste de l'organisation pour remettre l'industrie européenne en marche. Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro et Stéphane Martegoute, membre de la CA fédérale, y représentaient FO Métaux.

La présentation du document par le président d'IndustriALL Europe, Michael Vassiliadis, a également été l'occasion de tenir plusieurs tables rondes afin de susciter le débat autour des thématiques du manifeste et de clarifier les analyses et perspectives sur ces sujets. « Il est important pour les organisations syndicales de se positionner au niveau européen afin de peser sur les futures orientations des politiques communautaires, et en particulier, pour FO Métaux, sur les questions industrielles », résume Paul Ribeiro. Au-delà, cette initiative marque un nouveau pas dans la montée en puissance d'IndustriALL et montre l'évolution du syndicalisme européen. Il ne s'agit plus seulement d'être le porte-voix de millions de salariés, mais d'intervenir dans le débat public supranational et, en étant force de propositions, d'instaurer un véritable dialogue en lieu et place des discours à sens unique.

Peser sur le débat

« Nous voulons également faire partager et vivre cette idée qu'être un citoyen et un salarié de France, d'Allemagne, de Belgique ou d'Espagne n'interdit pas d'être aussi citoyen et salarié européen, explique Paul Ribeiro. Dans tous les pays, il



est urgent de réconcilier l'Europe avec les citoyens/salariés pour déboucher sur une démarche constructive dans laquelle la défense de leurs droits restera l'axe central de notre réflexion, de nos revendications et de nos actions. »

Sur le fond, ce manifeste (consultable sur notre site www.fo-metaux.org) repose sur un constat : la crise financière et la crise de la dette souveraine qui en a résulté ont gravement affecté le tissu industriel de l'Europe. Une fois perdues, les capacités de fabrication sont difficiles à récupérer. Pourtant, l'industrie n'est pas seulement essentielle à la reprise de l'économie suite à la crise mais aussi au développement de nouveaux produits et activités, il faut donc la remettre en marche. Pour ce faire, le document propose onze actions à mener d'urgence : relancer la demande intérieure afin de raviver la croissance économique ; rendre la gouvernance économique socialement et démocratiquement responsable au lieu de laisser la Troïka formée de la BCE, du FMI et de la Commission européenne imposer des politiques d'austérité qui ont échoué ; stopper le démantèlement du dialogue social et du modèle social européen ; remettre le secteur financier à plat pour qu'il serve les besoins de l'économie réelle ; miser sur la création d'emplois liés au développement durable ; soutenir l'innovation ; réinventer les secteurs industriels traditionnels ; restaurer les capacités de l'Europe dans le secteur des technologies de l'information et de la communication ; lutter pour une énergie durable, abordable et sûr ; augmenter les salaires pour soutenir la demande ; et mettre en place un système commercial durable et équitable au plan mondial. « A nous désormais de faire prendre en compte ces impératifs aux décideurs politiques européens », conclut Paul Ribeiro.



Stéphane Martegoute et Paul Ribeiro lors de la présentation du manifeste.

Comité d'entreprise : faites vos comptes !

Cela faisait deux ans qu'une telle réforme était annoncée, elle est aujourd'hui effective : la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et la démocratie sociale pose de nouvelles règles de transparence dans la gestion des comptes du comité d'entreprise (CE) applicables dès le 1^{er} janvier 2015. Revue de détails...

Obligation de tenue des comptes dès le 1^{er} janvier 2015

Certes, il y avait déjà l'obligation de tenir une comptabilité simple, détaillée par activités, en séparant bien le budget de fonctionnement de celui des activités sociales et culturelles, en faisant un compte-rendu de fin d'année et en fin de mandat. Aujourd'hui, tous les CE vont devoir tenir des comptes selon des règles qui varient selon l'importance de leurs ressources et qui seront définies prochainement par l'Autorité des Normes Comptables. Les seuils définitifs seront, eux, fixés par décret. Il faut noter que les CCE (comités centraux d'entreprise) et les CIE (comités inter-entreprises) sont également concernés par ces obligations.

■ Comptabilité « ultra-simplifiée » pour les CE dont les ressources ne dépassent pas 153 000 euros. Il suffira de tenir un livre retraçant chronologiquement le montant et l'origine des recettes et des dépenses. Une fois par an, il faudra faire un état de synthèse simplifié avec des informations complémentaires sur son patrimoine et ses engagements en cours.

■ Comptabilité « simplifiée » pour les syndicats ayant plus de 153 000 euros de ressources mais ne remplissant pas 2 des 3 critères supplémentaires (50 salariés du CE en équivalent temps plein; 1,55 million d'euros de bilan et 3,1 millions d'euros de ressources). Il s'agira ici d'une comptabilité avec bilan, compte de résultats... (comptabilité d'engagement). La présentation des comptes devra être confiée à un expert-comptable rémunéré sur le budget de fonctionnement.

■ Comptabilité et présentation de comptes annuels de droit commun pour les CE remplissant au moins 2 des 3 critères ci-dessus. La présentation des comptes devra être confiée à un expert-comptable rémunéré sur le budget de fonctionnement. Ces CE devront, en plus, faire certifier leurs comptes par un commissaire aux comptes différent de celui de l'entreprise, qui disposera d'un droit d'alerte en cas de dysfonctionnements. La cer-

tification des comptes n'est obligatoire que pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2016.

Calcul des ressources du CE

Sont à inclure la subvention de fonctionnement et celles contribuant aux activités sociales et culturelles. Pour les CE versant une partie de leur subvention à un comité central ou un comité inter-entreprises, on ne retiendra a priori que les ressources nettes.

Arrêt et approbation des comptes

La loi impose que le règlement intérieur du CE (qui devient, de fait, obligatoire) indique comment sont désignés les membres élus du CE qui auront pour tâche d'arrêter les comptes, et de les approuver en séance plénière. La réunion d'approbation ne devra porter que sur ce seul sujet et donnera lieu à un PV spécifique. Dans les 3 jours maximum avant cette réunion, les comptes doivent être communiqués par les membres chargés de les arrêter aux autres membres du CE.

La consolidation des comptes

Certains CE contrôlent une ou plusieurs personnes morales comme des associations ou des SCI (sociétés civiles immobilières) pour la gestion des activités sociales et culturelles. Lorsque l'ensemble constitué par le CE et les entités contrôlées dépassent au moins deux des trois critères, le CE devra établir des comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2016. Pour les CE soumis à une comptabilité simplifiée ou ultra simplifiée, il faudra produire les comptes de ces entités en annexe de leurs comptes.

Obligation d'établir un rapport de gestion

Cela concerne tous les CE, quel que soit le montant de leurs ressources. Avec la présen-

tation des comptes, il faudra également présenter aux membres élus un « rapport de gestion » intégrant des données qualitatives susceptibles d'éclairer la gestion faite par le CE. Il devra contenir :

■ Une présentation du CE et de ses missions,
■ Le bilan de l'année écoulée avec : l'organisation du CE (nombre d'élus, nombre de salariés, organigramme éventuel... ; les salariés couverts par le CE ; le bilan sur les attributions économiques (formation des élus, recours à des experts, communication...); le bilan sur les activités sociales...

■ Le bilan financier de l'année (les ressources et les dépenses).

La publicité des comptes

Les comptes et le rapport de gestion doivent être portés à la connaissance exclusive des salariés de l'entreprise. Cette publicité peut être faite par tout moyen (affichage sur les panneaux du CE, intranet de l'entreprise...). Cette publicité doit être accompagnée d'une information qualitative et compréhensible par les salariés.

La conservation des comptes

Les comptes annuels, tous les éléments qui s'y rapportent ainsi que le rapport de gestion doivent être conservés pendant 10 ans à compter de la date de clôture de l'exercice auquel ils se rapportent.

La commission des marchés

Pour les CE dépassant 2 des 3 seuils (50 salariés, 1,55 million d'euros de bilan et 3,1 millions d'euros de ressources), il devra être créé une commission des marchés, composée de membres titulaires désignés par le CE en son sein. Sur proposition de la commission, le CE déterminera les critères de choix des fournisseurs et des prestataires ainsi que la procédure des achats de fournitures de services et de travaux. Cette commission aura pour rôle de choisir les fournisseurs et prestataires. Elle devra rendre compte de ses choix au moins une fois par an au CE selon les modalités prévues au règlement intérieur du CE et faire un rapport d'activité annuel. Le règlement intérieur du CE définira son fonctionnement, le nombre de ses membres, les modalités de désignation et la durée de leur mandat.

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 529

1	3	9	4	8	5	2	7	6
2	5	8	7	6	3	9	4	1
6	4	7	1	9	2	5	3	8
9	8	4	6	2	7	3	1	5
3	7	6	9	5	1	8	2	4
5	2	1	3	4	8	7	6	9
7	9	3	8	1	6	4	5	2
8	6	5	2	7	4	1	9	3
4	1	2	5	3	9	6	8	7

Sudoku

3					7	8		
					8			6
4	6		9			7		3
	7				3			
				2				
			8					1
8		4			1		3	2
7			4					
		1	5					7

Le mot du mois : Austérité

« Je suis un austère qui se marre », avait glissé un jour, en veine de confidences, Lionel Jospin à quelques journalistes dans un avion qui les ramenait du Japon. Le propos du Premier ministre d'alors a étonné - c'était d'ailleurs son but - comme relevant évidemment de l'oxymore puisque, par définition, un austère ne se marre jamais. Ni ne ricane, ni ne pouffe, et ne s'autorise pas même l'ombre d'un sourire. Emprunté dès le XII^e siècle au latin *austerus*, lui-même pris au grec *austêros*, le mot désigne bien en effet cette personne qui se montre sévère pour soi, ne s'accorde aucun luxe ni plaisir.

Si encore elle n'imposait qu'à elle-même cette pénible discipline ! Le problème avec l'austérité, tout particulièrement avec la politique du même nom dont l'actualité fait, elle, ses choux gras, c'est quand on vous invite, sans trop vous demander votre avis, à la partager. Le mot, dérivé du précédent au XIII^e siècle, quitte alors le registre généralement religieux qui l'a longtemps confiné dans des cellules monacales de deux mètres sur trois avec régime eau et pain sec pour gagner, avec un sens figuré plus ou moins hyperbolique selon les cas, une grande partie de la population des sociétés modernes. Les dictionnaires récents la définissent alors comme une gestion stricte de l'économie d'un pays comportant des mesures de restriction de la consommation, des prélèvements fiscaux, etc. Car, hélas !, il y a presque toujours un « etc. »

Naturellement, l'expression ne se trouve que sous la plume et dans la bouche des opposants. A-t-on jamais entendu un président ou un ministre déclarer tout de go sur le plateau du 20 heures qu'il lançait une « politique d'austérité » ? Tout au plus concède-t-il le mot de « rigueur » (il y eut un vrai débat entre les tenants des deux termes lors du « tournant » Mitterrand-Mauroy de 1983), et souvent se borne-t-il à annoncer quelques « efforts », bien entendu provisoires.

Chacun voit midi à sa porte, mais tout le monde comprend l'essentiel : on ne va pas se marrer.

Mots croisés n° 530

Horizontalement

A. Leurs livres sont sans valeur littéraire. B. Occupation très terre à terre. C. Préfixe. Éclaté sans faire d'éclat. Début d'énoncé. D. Peut devenir stupéfiant. E. Ils s'accrochent volontiers des enfants. La charité commence par là. F. Note. Voyelle double. Article. G. Pour lui, le changement c'est tout le temps. H. Il frappe à la porte, toujours la même. I. Aiguise. Est gravé pour la tête d'un lecteur. J. Elle commence à s'exercer quand on ne peut être plus fort.

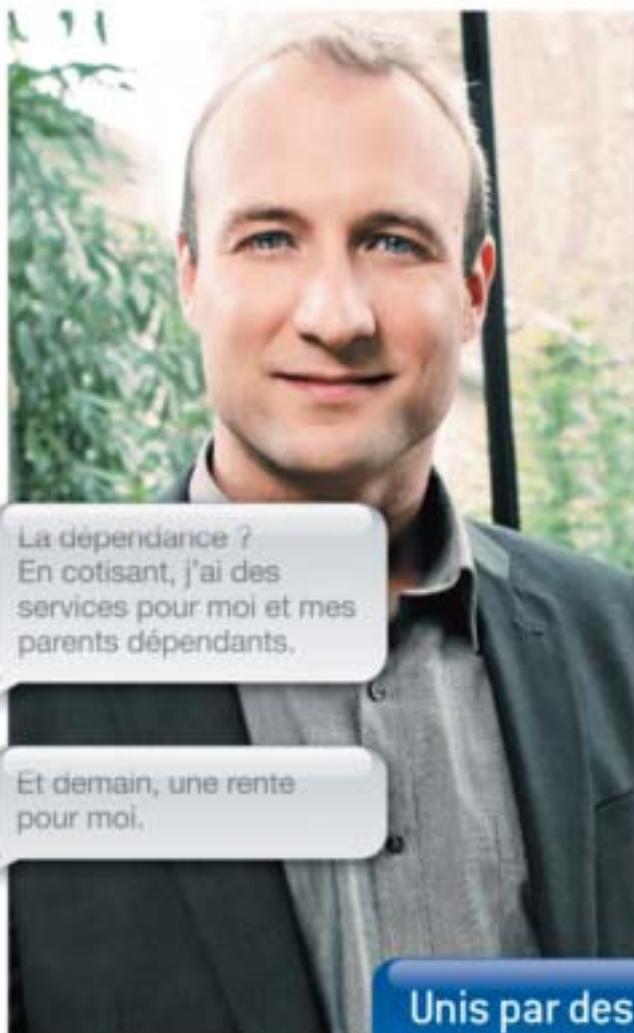
Verticalement

1. Les grandes bouffent. 2. Du vent ! Bougé. 3. Deux des cinq lettres. Consonne doublée. Magasin d'outre-Manche. 4. Un homme qui en impose ! 5. Pas laissés en vrac. Département. 6. Coule dans le Nord. Une belle-fille très désordonnée. 7. En bateau. Il pousse sans forcément croître. 8. Attachées. Voyelles. 9. Célèbre travesti. Conjonction. Pas ailleurs. 10. Peut être simplette, mais pas du tout simple.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C			■			■				
D									■	
E										
F			■		■			■		
G									■	
H		■								
I					■			■		
J										

Solution du n° 529

I	M	P	R	I	M	E	U	R	S
N	O	E	U	D	L	A	I		
T	E	R	E	M	O	T	I	F	
E	R	S	E	I	D	F			
N	E	U	V	E	S	G	E	L	
D	A	N	A	R	G	U	A		
A	R	S	E	N	I	C	R	I	
N	O	I	S	E	S	E			
C	A	F	M	A	N	O	N		
E	N	S	E	I	G	N	A	N	T



La dépendance ?
En cotisant, j'ai des
services pour moi et mes
parents dépendants.

Et demain, une rente
pour moi.



Parfois je me dis :
et si je disparaissais ? Qui
s'occupera des enfants ?
De leurs études ?

... cotiser pour protéger
mes enfants, c'est vital !

Unis par des garanties
qui assurent l'avenir

Bythway/Creacomm - Océan photo - © Oliver Müller

**Veuvage, orphelinage, handicap, dépendance,
lorsque vous cotisez à l'OCIRP, vous protégez votre famille.**

Face à ces risques, le rôle de l'OCIRP est d'unir des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif. L'OCIRP, organisme paritaire géré par les représentants des salariés et des employeurs, assure près de 6 000 000 salariés et 1 300 000 entreprises.

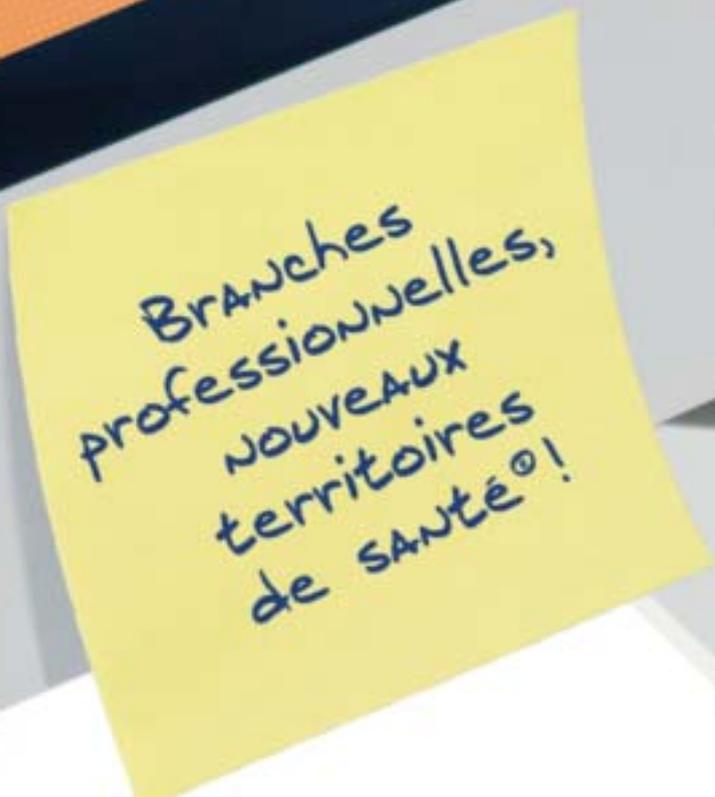


www.ocirp.fr



OCIRP
unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APIOL - AUDIENS - HUMANIS - IRCEM - KLESIA - LDURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - RÉUNICA, les organismes de prévoyance AG2R-MACIF PRÉVOYANCE - ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CRÉPA - GNP [Union d'institutions de prévoyance] - IPBP - IPECA Prévoyance - IPSEC [Groupe HUMANIS] - UNIPRÉVOYANCE, et les partenaires UNPMF - UNMI - IDENTITES MUTUELLES - PREVAAL. (Liste juin 2013)



Branches
professionnelles,
nouveaux
territoires
de santé!



SANTÉ – ÉPARGNE – PRÉVOYANCE – RETRAITE

Dans le cadre de l'ANI (accord national interprofessionnel) du 11 janvier 2013, Malakoff Médéric vous accompagne pour mettre en place un régime de frais de santé sur mesure (diagnostic, prévention et accompagnement) afin de concilier, dans votre branche professionnelle, performance de l'entreprise et bien-être des salariés.

Votre contact :
Gilles SOHM au 01 56 03 30 10 - contact-branches@malakoffmederic.com



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR